



Document à conserver

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ROCHEFORT

DICRIM

Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs



Tempête



Inondation



Risque industriel



Transport de
matières
dangereuses



Seisme



Ce livret est destiné à vous informer des risques naturels et technologiques présents sur la commune.

Les risques majeurs révèlent toute leur dangerosité lorsqu'ils sont ignorés. Connaître les dispositions pour s'en protéger et acquérir les bons réflexes vous permettra d'y faire face avec plus de sérénité.



Hervé Blanché
Maire de Rochefort



Rochefort nécessite des efforts ! Cette phrase prend un sens particulier lorsque l'on se plonge dans la lecture de ce petit fascicule, que nous avons voulu didactique et surtout préventif.

Il n'est pas dans notre volonté d'effrayer, mais simplement de participer à la prise de conscience collective. Notre environnement immédiat nous impose des règles qu'il est utile de respecter et de connaître, pour pouvoir vivre en harmonie avec lui.

Dans cette optique, nous avons décidé de mettre en place une politique de prévention active. Aussi organisons-nous en lien avec les élus, les services et les acteurs de la sécurité locale (Sous-préfecture, pompiers, police nationale), des exercices réguliers pour parfaire nos dispositifs d'interventions et d'information.

Ces mises en situation, ainsi que le document que vous avez entre vos mains, sont là pour garantir aux habitants une action de qualité lorsque des événements de la nature de Xynthia, reviendront nous frapper.

C'est dans la perspective de ces moments que nous ne souhaitons pas, qu'il faut nous préparer collectivement. Il s'agit d'assurer votre protection du mieux possible pour que Rochefort et son Agglomération demeurent des espaces de bien et de bon vivre ensemble.

Hervé BLANCHÉ



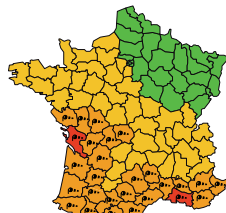
TEMPÊTE ET VENTS VIOLENTS



PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Une tempête est une forte perturbation atmosphérique qui se manifeste par des **vents violents supérieurs à 89km/h** (48 nœuds). Ils sont souvent accompagnés de pluies plus ou moins intenses. La mer est très agitée.

Elle cause de nombreux dégâts matériels. Le risque principal réside dans la chute d'arbres, de poteaux, de toitures, mais aussi l'envol d'objets divers qui se transforment en projectiles.



→ carte vigilance météo sur www.meteofrance.fr

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

à faire

▼ ALERTE ORANGE



Rangez les objets susceptibles de s'envoler



Eloignez votre véhicule des arbres



Fermez les fenêtres et les volets



Tenez-vous informé

▼ ALERTE ROUGE



Mettez-vous à l'abri



Écoutez la radio

▼ APRÈS



Évaluez les dégâts et prenez contact avec votre assurance

à éviter

▼ ALERTE ORANGE

▼ ALERTE ROUGE



Ne sortez pas



N'utilisez pas votre véhicule



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas

▼ APRÈS



Ne touchez pas aux câbles électriques au sol



INONDATION

PAR ÉROSION ET SUBMERSION MARINE



Les risques d'inondation, par submersion marine ou par engorgement du réseau pluvial, concernent directement la commune de Rochefort construite en partie sur les marais, en bordure de Charente, à proximité du littoral.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

La submersion est une **inondation brutale**, sous forme d'une vague qui entre dans les terres, accompagnée de forts courants. Elle se traduit par **une montée plus ou moins rapide des eaux dans les rues**. L'engorgement du réseau pluvial a la même conséquence.

L'intensité de la submersion dépend des conditions météorologiques (orientation et vitesse du vent) et astronomiques (heure et coefficient de marée).

L'engorgement du réseau pluvial

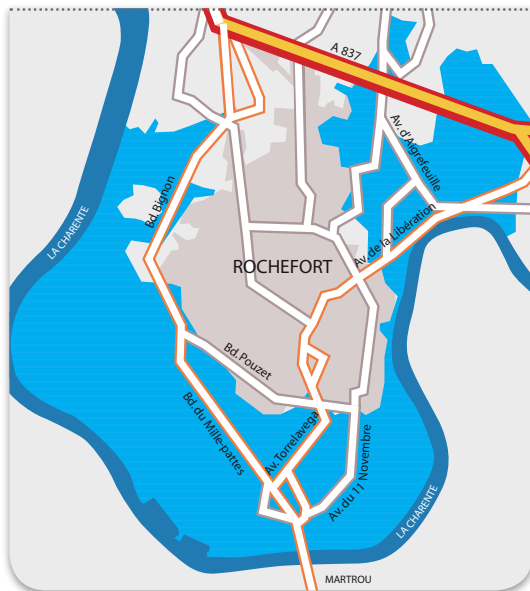
se produit à l'occasion de pluies brutales de types orageuses et une marée haute dans l'estuaire de la Charente.

MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Des **bassins** permettent de réduire les débits des pluies d'orage.

LOCALISATION

- La périphérie de l'agglomération en bordure de Charente, plus particulièrement dans les **zones Sud et Est** (quartiers Pouzet et Libération).
- L'eau peut également monter dans les **quartiers les plus bas** (gare SNCF...).





CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Signal d'alerte : Véhicules haut-parleur et porte-à-porte

à faire

▼ ALERTE ORANGE



Faites une réserve d'eau potable, de vivres et de vêtements chauds



Fermez les fenêtres et les volets, soupiraux...



Tenez-vous informé

▼ ALERTE ROUGE



Mettez-vous à l'abri dans les étages



Si l'évacuation est ordonnée, rendez vous au point de rassemblement le plus proche



Ecoutez la radio



Surélevez le mobilier



Coupez le gaz et l'électricité

▼ APRÈS



Évaluez les dégâts et prenez contact avec votre assurance



Aérez, désinfectez votre domicile

à éviter

▼ ALERTE ORANGE



Ne vous promenez pas en bordure de Charente

▼ ALERTE ROUGE



Ne sortez pas



N'utilisez pas votre véhicule



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



N'évacuez qu'après en avoir reçu l'ordre

▼ APRÈS



Ne touchez pas aux câbles électriques au sol



RISQUE INDUSTRIEL



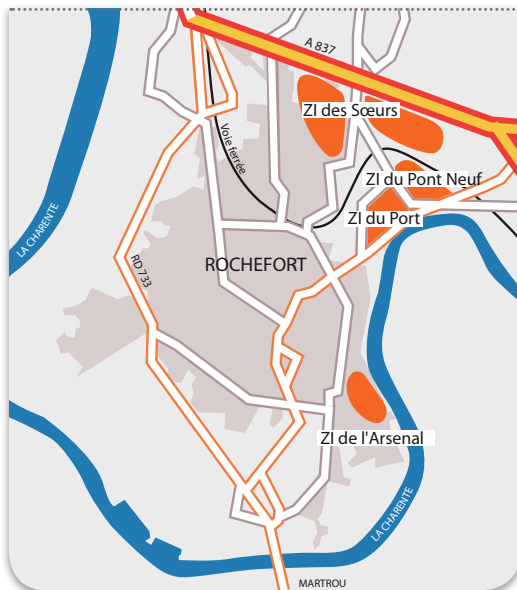
Certains sites industriels accueillent des établissements dits dangereux. Un évènement accidentel peut alors entraîner des conséquences immédiates et graves en raison de la nature des produits stockés.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

Le risque industriel peut se manifester par un **incendie**, une **explosion** ou un **nuage toxique**.

MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

- Une **réglementation stricte** encadre les établissements dangereux en termes de situation géographique et d'exploitation. Ils sont soumis à des contrôles réguliers.
- Le **Plan Local d'Urbanisme** interdit les installations dangereuses ou insalubres soumises à autorisation dans les zones d'habitat. Il limite ainsi les risques ou les nuisances graves pour le voisinage.



LOCALISATION

- Zones industrielles et port de commerce

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

à faire



Rejoignez le bâtiment le plus proche



Fermez portes et fenêtres, confinez les ouvertures, coupez les systèmes de ventilation



Ecoutez la radio et respectez les consignes de sécurité

à éviter



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ne téléphonez pas



Ne fumez pas



RISQUE TMD

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES



Le transport de matières dangereuses représente un risque potentiel pour l'homme et l'environnement. Il se concrétise lors d'un accident sur les voies de communication classiques (routières, maritimes, ferroviaires, aériennes), ou d'une rupture de canalisation.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

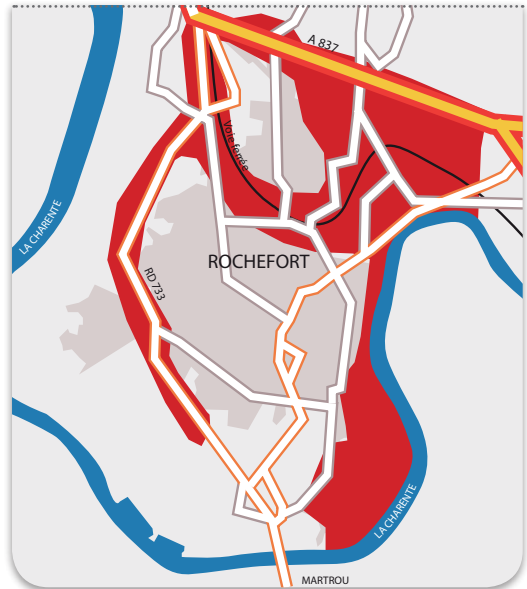
Le risque peut se traduire par un **incendie**, une **explosion** ou un **nuage toxique**.

MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Le TMD est **interdit** dans le centre de la commune. Les canalisations (gaz notamment), font l'objet d'une surveillance périodique.

LOCALISATION

- **Les voies routières** : rocade, RD733, A837, et les dessertes des zones industrielles
- **La voie ferrée**
- **La Charente et le port de commerce**



Signal d'alerte

Essai le 1^{er} mercredi de chaque mois



3 coups de sirène (montants et descendants) de 1min41, espacés de 5 secondes, relayés par des véhicules haut-parleurs.

Fin d'alerte



1 coup de sirène en continu de 30 secondes.



RISQUE SISMIQUE



Un séisme correspond à une fracturation de la roche en profondeur qui se traduit par des vibrations du sol en surface.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

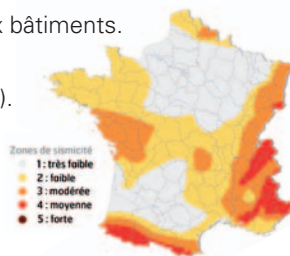
Les vibrations au sol peuvent induire des **mouvements de terrain**. Si leur origine est sous-marine, elles sont également susceptibles de provoquer des **raz-de-marées**.

MOYENS DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

Les **règles de construction parasismiques** sont applicables aux bâtiments.

LOCALISATION

La commune de Rochefort est située en **zone 3** (risque modéré).



MOUVEMENT DE TERRAIN

En période de sécheresse prolongée, le retrait /gonflement des sols argileux provoque parfois des **dégâts sur les bâtiments**.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

à faire

▼ DANS LA RUE



Tenez-vous à l'écart des arbres et des bâtiments

▼ DANS UN BÂTIMENT



Mettez-vous à l'abri sous un meuble, ou près d'un mur porteur



Eloignez-vous des fenêtres

▼ EN VOITURE



Garez votre voiture loin de tout ce qui peut s'effondrer et des lignes électriques

à éviter

▼ DANS LA RUE



Ne restez pas sous des câbles électriques



N'utilisez pas votre véhicule



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

▼ DANS UN BÂTIMENT



Ne sortez pas



Ne téléphonez pas

▼ EN VOITURE



Ne quittez pas votre voiture



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Depuis la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, les communes sont tenues d'**organiser la sauvegarde des habitants situés dans les zones sensibles**. Pour cela, elles doivent anticiper et réfléchir en amont aux procédures **d'évacuation, de ravitaillement, d'hébergement**.

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE

Le conseil municipal a récemment approuvé par arrêté le Plan communal de Sauvegarde. Il prévoit une organisation spécifique des services municipaux pour faire face à tout événement de grande ampleur, et ainsi prendre en charge la population sinistrée dans les meilleures conditions tout en apportant un soutien essentiel aux services de secours.

UN PCS EN QUATRE ACTES

- L'alerte de la population
- L'évacuation des zones sinistrées
- L'accueil, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence
- La remise en état des réseaux, de la voirie et des infrastructures publiques

POUR DEUX OBJECTIFS MAJEURS

- **Préserver les vies humaines**
- **Diminuer les dégâts matériels**



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Consignes générales



Informez-vous régulièrement

- En conservant et en consultant ce document
- Sur le site Internet de la Ville de Rochefort : www.ville-rochefort.fr
- Par tout autre moyen à votre disposition : Tv, radio...

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Consignes en cas d'évacuation

(submersion marine / séisme)



- **POINT DE REGROUPEMENT :**
Devant l'école élémentaire la plus proche de votre domicile
- **CENTRE D'ACCUEIL D'URGENCE :** Le gymnase de la casse-aux-prêtres



Emportez avec vous :

- Vos papiers personnels
- Des vêtements chauds et de rechange
- Vos médicaments
- De quoi occuper les enfants

Signalez aux secouristes la présence d'animaux à votre domicile



Consignes en cas de mise à l'abri à votre domicile (forte tempête / incident industriel)



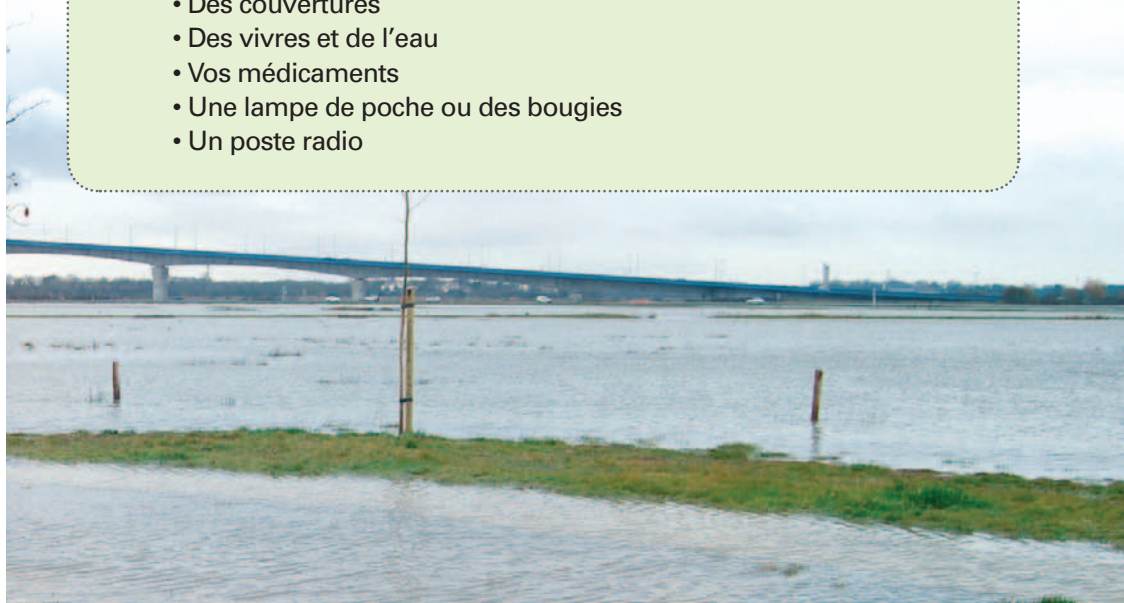
OÙ VOUS INSTALLER :

- Choisissez une pièce avec peu d'ouvertures
- Prévenez la chute d'objets



Emportez avec vous :

- Des vêtements chauds
- Des couvertures
- Des vivres et de l'eau
- Vos médicaments
- Une lampe de poche ou des bougies
- Un poste radio



PLAN D' ACTIONS DE PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI)

Principales mesures concernant l'estuaire de la charente :



- **Repère de crue** sur les bâtiments touchés par les inondations lors de la tempête Xynthia de 2010 (visuel ci-contre)
- **Protections** sur le quai Libération
- **Batardeaux** à la Corderie Royale pour protéger notre patrimoine culturel
- **Diagnostics et études de protection** adaptés en cohérence avec les spécificités des différents quartiers concernés



Objectif Nature	05 46 83 91 68
Mairie	05 46 82 65 00
Préfecture	05 46 27 43 00
DDE	05 46 92 83 00

Gendarmerie/Police	17
Pompiers	18



RAPPEL LÉGISLATIF

- Loi du 13 août 2004 dite de modernisation de la sécurité civile
- Décret du 9 juin 2004 relatif à l'information préventive des populations
- Décret du 13 septembre 2005 relatif au Plan Communal de Sauvegarde


Rochefort

Hôtel de Ville
119 rue Pierre Loti
17300 ROCHEFORT

 **OBJECTIF NATURE**
énergie / environnement

35 rue Audry
17300 ROCHEFORT